



L'Écho de l'Argentonne

bulletin communal
de Rioux-Martin
◆ janvier 2021 ◆

■ sommaire

| | |
|---|-------|
| Coordonnées de la mairie | p. 2 |
| Le mot du Maire. | p. 3 |
| Urbanisme 2020 | p. 4 |
| Travaux et projets communaux | p. 5 |
| Vie communale. | p. 7 |
| L'espace anglophone. | p. 10 |
| Informations diverses | p. 13 |
| Rioux-Martin durant la guerre de 14-18 | p. 14 |
| Mots croisés. | p. 16 |
| État civil 2020 | p. 16 |



Coordonnées de la mairie

La mairie de Rioux-Martin est ouverte au public

tous les jours de la semaine :

✓ le lundi de 8 h 30 à 12 h

✓ le mardi de 8 h 30 à 12 h

✓ le mercredi de 13 h 30 à 17 h

✓ le jeudi de 8 h 30 à 12 h

✓ le vendredi de 8 h 30 à 12 h

La mairie est ouverte toute l'année, mais en cas de fermeture exceptionnelle un avis est affiché sur la porte du bâtiment avec les coordonnées du maire et des adjoints, en cas d'urgence.

M. Le Maire, Gaël PANNETIER, est visible sur rendez-vous. Pour cela merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie. Son numéro de portable est le : 06 63 32 17 51

Pour nous contacter :

Adresse : Mairie, le Bourg, 16210 Rioux-Martin

Téléphone : 05 45 98 19 04 - fax : 05 45 98 21 08

Adresse e-mail de la commune : rioux-martin@orange.fr

Pour vous accueillir :

– Annick Moreau, chargée de l'état civil, des élections, des formalités administratives, de l'urbanisme, de la comptabilité et du social.

– Géraldine Nadaud, chargée des différents projets communaux, du journal communal et du site internet.

Nouveau site internet :

La commune possède un site internet, qui est en cours de refonte, où vous trouverez toutes les informations utiles : convocations et comptes rendus de conseil municipal, commissions, syndicats, entreprises locales, tourisme, associations, manifestations, arrêtés, photographies... Certaines rubriques sont encore vides, le site est complété et mis à jour au fur et à mesure.

Nouveau site internet de la commune : <https://www.rioux-martin.fr>



L'application pour smartphone PanneauPocket

Pour vous tenir informé et recevoir les informations communales (manifestations, alertes météo, coupures des réseaux, informations préfectorales...) n'hésitez pas à télécharger l'application **PanneauPocket**.

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la commune de Rioux-Martin s'est équipée de l'application «PanneauPocket» : Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Simple et gratuit, testez vous-même !

1) Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur l'AppStore ou PlayStore

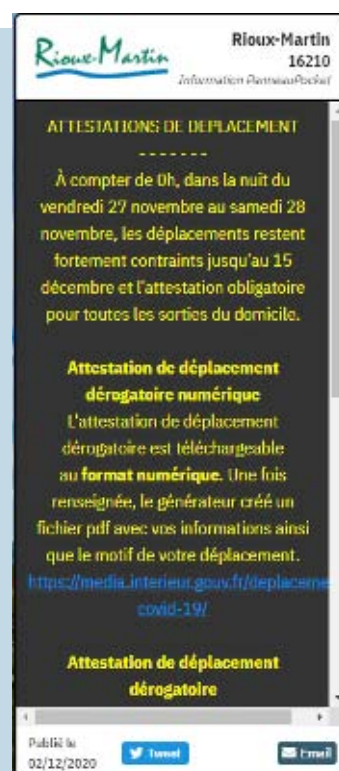
2) Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite la commune de RIOUX-MARTIN en favori en cliquant sur le cœur, situé à côté du nom de la commune.

Pas besoin de créer un compte.

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alerte ou d'information.

Bonne utilisation et n'hésitez pas à diffuser l'information !

A ce jour, 191 smartphones ont mis Rioux-martin en favori, et reçoivent régulièrement des informations de notre commune.



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chères Rioux-Martinoises, chers Rioux-Martinois, chers amis,

C'est de nouveau avec plaisir que je vous propose cette nouvelle édition de notre journal communal «L'Écho de l'Argentonne».

L'année 2020 s'est terminée et restera ancrée dans les mémoires tant cette crise sanitaire a été soudaine et sans précédent.

Depuis le mois de mars, nous avons vécu cette année avec beaucoup d'inquiétudes, de frustrations, tout est devenu plus compliqué et déroutant.

Les contraintes, nécessaires, imposées par le gouvernement depuis le début de l'épidémie ont tout de même permis de freiner l'explosion des contaminations. En évitant de paralyser les services hospitaliers et de santé, elles ont préservé des vies.

Depuis le début de la crise, la municipalité s'est mobilisée afin d'être à l'écoute de tous et de répondre aux difficultés individuelles. Les élus et le personnel administratif ont assuré le maintien des ouvertures de la mairie, dans de bonnes conditions sanitaires, et je remercie les secrétaires qui ont toujours été présentes, ainsi que les élus et les habitants qui se sont mobilisés, notamment pour la confection et la distribution de masques quand ces derniers manquaient cruellement.

Nous avons pu constater que le port du masque, les attestations dérogatoires, les gestes barrières et la distanciation sociale ont été largement respectés par l'ensemble des habitants. C'est pour cela que notre territoire rural a vu moins de contamination que d'autres parties du territoire national et je salue votre civisme et le respect de chacun envers les autres.

Les événements festifs et associatifs, les rassemblements et les moments de convivialité n'ont pratiquement pas pu avoir lieu, comme vous le savez. De nombreuses manifestations privées ont été annulées, des fêtes de famille, fêtes



des voisins, mariages, vacances... Cette situation a été très frustrante. Nous avons quand même souhaité continuer à soutenir nos associations communales afin de les retrouver actives après cette épidémie.

Après les élections municipales et avec regret nous n'avons pas pu organiser un apéritif de remerciement aux électeurs qui a lieu habituellement durant le repas de village annuel, moment important pour le lien social.

Au vu de la réalité sanitaire qui perdure, la commune n'organiserait pas le moment convivial des vœux et du partage de la galette des rois. Croyez bien que j'en suis le premier désolé.

Malgré tout, j'ai à cœur également de préserver notre tissu économique local qui souffre énormément du fait des restrictions qui se succèdent depuis plus de 9 mois. Dans ce sens, j'ai soutenu toutes les actions engagées par la CDC Lavalette Tude Dronne lors des conseils communautaires. Au niveau communal, comme le repas de fin d'année ne pouvait pas avoir lieu, les élus du conseil municipal ont souhaité qu'en remplacement du repas des paniers gourmands soient offerts fin décembre aux habitants de plus de 65 ans et qu'ils soient réalisés avec des produits locaux.

C'est pour cela aussi que, en soutien aux acteurs économiques dès le mois d'avril 2020, nous avons publié l'appel d'offres du marché public concernant l'aménagement paysager et sécuritaire du bourg qui se terminera en 2021.

Pour finir, je souhaite que les avancées médicales permettent d'améliorer rapidement la situation sanitaire et que nous puissions retrouver une vie normale.

Je vous adresse à tous, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères et les meilleurs pour 2020.

Votre Maire, Gaël Pannetier

Quand aurai-je la fibre ?

La fibre est en cours de déploiement en Charente. C'est Charente Numérique, syndicat mixte, qui assure son financement et son installation.

Le réseau construit par Charente Numérique est un réseau public. Son financement est assuré par des fonds publics.

Pour savoir quand la fibre arrivera chez nous :

<https://www.charente-numerique.fr/quand-aurai-je-la-fibre/>

Une partie de Rioux-Martin, côté Médillac (villages des Landes, de Bodinot, du Moulin de Roche et de Moque-Panier) aura la fibre prochainement. **Tout le reste de la commune sera raccordable entre novembre 2021 et avril 2022.**



Urbanisme 2020

En 2020, nous avons recensé 23 demandes, contre 27 en 2019 et 29 en 2018.

Déclarations préalables

Il y a eu 2 demandes en 2020

- une pour l'installation de panneaux photovoltaïques,
- une pour la pose d'une clôture.

Permis d'aménager

Le permis d'aménager est un acte qui permet à l'administration de contrôler les aménagements affectant l'utilisation du sol d'un terrain donné (par exemple: lotissement, camping, aire de stationnement).

Il n'y a eu aucune demande en 2020 (2 en 2019).

Permis de construire

À noter: le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

Il y a eu 6 demandes en 2020 (1 en 2019):

- deux pour l'extension d'une maison d'habitation,
- une pour la construction de 3 abris à chevaux,
- deux pour la construction d'une maison individuelle et d'une piscine (même demande, redéposée)
- une pour la construction d'une maison individuelle,
- une pour la construction d'un garage.



Certificat d'urbanisme

Il y a eu 15 demandes en 2020: 8 CU informatifs, lors des ventes et 7 CU opérationnels, pour connaître la constructibilité ou non d'une parcelle.

Autorisations de travaux dans un périmètre protégé

Le monument historique présent sur notre commune (l'église classée de la Sainte-Trinité) engendre par la loi un périmètre de protection de 500 mètres à l'intérieur duquel tous travaux de construction, d'amélioration ou d'extension entraînant la modification de l'aspect extérieur des constructions ou des terrains sont soumis à autorisation, sous forme d'une déclaration préalable de travaux, d'une demande de permis de construire ou de démolir.

Ces dossiers, déposés en mairie, sont préalablement soumis à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

L'église de Médillac étant aussi classée aux monuments historiques et la commune étant mitoyenne à la nôtre, les travaux dans les villages du Chiffre et une partie du village de Roche sont également soumis à autorisation de l'ABF.

Les deux cimetières de Rioux-Martin sont situés dans le périmètre de l'église, **tous travaux dans leurs enceintes: murs, création et restauration des concessions, sont obligatoirement soumis à déclaration préalable pour avis de l'Architecte des Bâtiments de France.**

Le formulaire est disponible en Mairie, ainsi que sur le site internet de la commune.

Élections en 2021

■ Elections régionales

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers régionaux (pour nous, la Région Nouvelle Aquitaine). Les prochaines élections régionales sont prévues en 2021.

Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de six ans, au scrutin de liste, selon un système mixte combinant scrutins majoritaire et proportionnel.

■ Elections départementales

Les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton (pour nous c'est le canton Tude et Lavallette).

Les prochaines élections départementales sont prévues en 2021.

Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de six ans.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Le maintien des scrutins en mars 2021 suscite d'importantes objections de la part du conseil scientifique Covid-19 mais aussi des partis politiques. Le confinement depuis le 29 octobre interdit tout rassemblement et l'état d'urgence sanitaire compromet le déroulement normal de la campagne électorale.

Le report en juin 2021 des scrutins prévus initialement en mars est une option raisonnable. Le gouvernement devrait annoncer la nouvelle date des scrutins prochainement.

Voirie

“ Travaux de voirie dans le cadre du FDAC 2020 avec la CDC Lavalette Tude et Dronne

Ces travaux de voirie ont été réalisés à l'automne 2020 par l'entreprise SCOTPA. Nous disposons d'une enveloppe annuelle de 16 873 €.

✓ 1) Route de la Carcassonne

Du panneau du bourg à la sortie du bourg, sur environ 100 m (faiénçage): goudron monocouche (516 €).

✓ 2) Route de l'étang des Belettes + Route de la Faurie
Sur le VC 4 et au niveau du carrefour avec la route de la Faurie et celle de Mélac: point à temps (8 280 €).

✓ 3) Route de Millevent (chemin rural)

Du carrefour avec la route de Mélac jusqu'à la stabulation de M. Claude Fourragon: point à temps (2 394 €).

✓ 4) Route des Trois Landes – La Haute Lande

Au niveau du village de la Haute Lande, au carrefour avec la route des Grand Faix: purge au niveau du carrefour (278 €).



✓ 5) Route de Mélac

Entre chez Birot et chez Gerbeau, point à temps (4 444 €).

“ Travaux d'aménagement du bourg

Travaux réalisés à ce jour par la SCOTPA (pour 271 055 € HT) :

✓ réalisation d'un nouveau réseau d'eau pluviale dans la rue du Patureau, rue du Pont Tamisé et la rue de l'Argentonne,

✓ traitement des bords de chaussée, avec réfection des trottoirs existants, bordurage des accotements,
Le Syndicat d'eau potable du Sud Charente a profité des travaux de voirie pour changer une partie du réseau d'eau potable, à la jonction de la RD 20 et des voies communales de la Carcassonne et des Ecosais du bourg. Les bouches à clé ont également été changées.



Travaux et projets communaux (suite)

La SCOTPA sera en congés pendant un mois, du 19 décembre 2020 au 18 janvier 2021. Durant leurs congés, toutes les routes du bourg seront réouvertes.

A leur retour, il restera à finaliser le plateau ralentisseur, en face de la rue des Ecosais, les revêtements des différentes voies, ainsi que les portes d'entrée (direction Chalais et direction Médillac). Les travaux d'embellissement, autour de l'église ne pourront être réalisés qu'après les fouilles archéologiques préventives, prévues, en principe, au premier trimestre 2021. Les travaux paysagers (plantations, mobilier) seront réalisés qu'à la fin du chantier, par l'entreprise « Mon Jardin en Charente ».



■ Zoom sur les fouilles archéologiques préventives

Depuis presque un an, nous sommes toujours dans l'attente des fouilles préventives, prescrites par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), préalable indispensable pour la réalisation des travaux d'aménagement autour de notre église, classée au titre des monuments historiques. Cette attente engendre, pour notre collectivité, des difficultés administratives, financières, techniques et sociales.

Depuis mi-septembre 2020, nous avons sollicité une entrevue ou un entretien téléphonique avec la DRAC Nouvelle Aquitaine, afin d'échanger sur ce sujet et faire évoluer la situation positivement, dans des délais conciliants nos contraintes. Les services de la DRAC nous ont enfin répondu, le 12 novembre 2020, en nous informant que cette opération est en cours de programmation pour l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), pour le premier trimestre 2021.



Manifestations organisées par la municipalité

“ Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918

En raison de l'épidémie de Covid-19 ces cérémonies ont eu lieu mais en très petit comité au monument aux morts de la commune, sur la place de l'église. Une gerbe de fleurs a été déposée sur le monument en hommage aux «morts pour la France» de Rioux-Martin.

“ Repas de l'amitié et Noël des enfants

Toujours en raison de l'épidémie et pour la première fois depuis plus de dix ans, le repas de l'amitié, organisé mi-décembre n'a pas eu lieu. A la place, des coffrets gourmands, à base de produits locaux, ont été offerts à tous les habitants de RIOUX-MARTIN de plus de 65 ans.

Le Père Noël n'a pu également venir distribuer des cadeaux aux enfants de la commune lors de cette journée festive. Il a déposé ses cadeaux à la Mairie, où les parents ont été invités à venir les récupérer.



Nous recherchons régulièrement des photographies de la commune pour illustrer le site internet et le journal communal. C'est pourquoi le premier concours photo de Rioux-Martin a été lancé cet été.

Ayant eu peu de retours à ce jour, nous relançons ce concours photos, jusqu'au 1^{er} août 2021.

Thème libre sur notre commune : paysages, faune, flore, portrait, bâtiments...

Pour cela, merci de nous envoyer votre ou vos meilleures photos par e-mail avant le 1^{er} août 2021 (rioux-martin@orange.fr). Merci de noter le nom de l'auteur, la date le lieu de la prise vue. Le conseil municipal sera le jury pour noter vos œuvres. Nous comptons sur votre participation!!

Les manifestations communales en 2021

En raison de l'épidémie de Covid-19 aucune manifestation n'est encore prévue pour 2021.

Les vœux du maire et le partage de la galette des rois en janvier sont annulés.

Si cela est possible, et dans le respect des règles sanitaires, il est possible que les manifestations organisées en 2019 soient de nouveau programmées en 2021 (cérémonies commémoratives, chasse aux œufs, repas de village...). Dès qu'elles le seront, vous en serez informés (courrier, mail, panneapocket, affichage...).

Autres manifestations

Le Tour Poitou-Charentes

Le Tour Poitou-Charentes 2020 est passé par Rioux-Martin lors de la première étape, le jeudi 27 août 2020, entre 12 h et 14 h. La caravane et les coureurs sont arrivés de Chalais par la route de Médillac, ont traversé le bourg et sont repartis par la route de Chalais pour aller vers Yviers. De nombreuses per-

sonnes sont venues les encourager sur les bords de route de Rioux-Martin.

Nous remercions les élus et bénévoles de la commune qui ont œuvré pour assurer la sécurité lors de cet événement régional (signaleurs présents à tous les carrefours).



Ronde des crèches

Pas de ronde des crèches non plus en 2020. Cependant il y a quand même une crèche dans notre église, elle sera visible durant la période des fêtes, n'hésitez pas à venir la voir et profitez-en pour visiter notre église romane (plaquette d'information et explicatif dans l'entrée de l'église). Merci à Yves-Michel pour sa réalisation.



Zoom sur les roses anciennes

par Yves-Michel FOUCAUD

“ Les premiers rosiers

La *Rosa gallica* « sauvage » et à fleurs simples. C'est probablement le premier rosier cultivé à l'origine d'innombrables variétés de roses européennes, une des plantes les plus emblématiques du jardin médiéval rapporté de terre sainte au XIII^e siècle



“ Le rosier de la Boîte à livres

Rosa x centifolia (rosier cent-feuilles, rose chou, Rose de Hollande) est un rosier ancien. Il semble probable que notre rosier de la Boîte à livres soit une création horticole hollandaise de la fin du XVI^e siècle, ou du moins ce sont les Hollandais qui l'auraient cultivé et propagé à cette époque. Une analyse biomoléculaire a mis en évidence une origine hybride (d'où le x) résultant de la combinaison de *Rosa gallica*, *Rosa moschata*, *Rosa canina* et *Rosa damascena*. C'est ensuite la transformation des étamines en pétales par mutation qui a produit ses fleurs très doubles.



“ Le rosier de la Lézardière

Dans le jardin d'Yves-Michel Foucaud, il y a une très vieille rose : le *Rosa x centifolia*, originel qui a été ensuite décliné en de très nombreuses variétés (on peut donc parler du groupe des *rosa centifolia*).

La vie associative 2020-2021

“ Associations communales

Pour cause de Covid-19, toutes les animations, organisées traditionnellement par les associations locales : compétition de TREC (ATRAIT), concert Arpeggione (Un Autre Regard), marche nocturne (Saint Hubert) ont dû être annulées. Leur reprogrammation en 2021 est incertaine.

“ Autres associations locales

■ Amicale des volontaires et bénévoles du sang

Confinement, déconfinement, gestes barrière, protocoles sanitaires, zones d'alerte : dans ces circonstances, nos donateurs et nos bénévoles ont été amenés à respecter de nouvelles contraintes : masques, distanciation, collation prise individuellement.

L'Établissement Français du Sang a eu à gérer des difficultés majeures (canicule, perte de capacité à collecter dans les universités ou les entreprises qui se sont mises au télétravail). Il a dû lancer des appels au don car les besoins des patients, eux, sont permanents. Heureusement pour eux un virus plus puissant que le coronavirus existe : celui de la générosité. Pour l'année 2021, les collectes à la salle des fêtes de Chalais se dérouleront de 16 h 30 à 19 h 30 :

- lundi 11 janvier
- lundi 15 mars
- vendredi 14 mai
- lundi 12 juillet
- lundi 13 septembre
- lundi 22 novembre



Pour tout renseignement d'ordre médical, le site de transfusion sanguine de l'hôpital de Girac est à votre disposition au 05 45 91 46 44.

Venez nombreux : **on a besoin de vous.**

Le président, Marc Duflot

La richesse des différentes cultures

L'espace anglophone

par M. George PHILPOTT

Eh bien, cette année a été bizarre, à cause de la crise sanitaire. Pas d'événement au village, tels que le grand Randonné, la fête du village d'été, et le repas du village à Noël, qui, en tant que Britanniques vivant ici, sont importants pour s'intégrer à la communauté. Également, les rencontres avec nos voisins nous manquent.

Comme nous allons manquer les festivités de Noël, j'ai pensé que vous pourriez être intéressés par les traditions britanniques de Noël.

Nous n'avons pas de grand repas de Noël la veille de Noël; le nôtre a toujours lieu le jour de Noël. La grande différence est que nous avons le "Boxing Day". (Jour des boîtes) C'est le lendemain de Noël (26 décembre) et c'est un jour férié. Bien sûr, c'est aussi le jour de la Saint-Étienne.

Pourquoi le lendemain de Noël est-il appelé "Boxing Day"? Cela remonte au Moyen-Âge: Les serveurs devaient travailler pour leurs maîtres le jour de Noël, de sorte qu'ils avaient droit au lendemain comme jour férié pour rendre visite à leurs familles. On leur remettait une boîte contenant de l'argent, des cadeaux et des restes de nourriture à emporter chez eux. Les seigneurs rendaient également visite aux personnes les plus pauvres des villages et leur donnaient des boîtes de restes de nourriture. La tradition voulait aussi que l'on donne de l'argent ou des cadeaux aux commerçants et aux fonctionnaires (facteurs, livreurs, éboueurs et autres), ce qui constituait leur "boîte de Noël", et le 26 est devenu un jour férié national.

Nous avons également une nourriture traditionnelle de Noël: «Mince pies» On peut traduire: Les tartes à la viande hachée. Ce sont des tartes faites avec une garniture appelée «Mincemeat» Aujourd'hui, le «mincemeat» est un type de confiture très épaisse et épicée, faite de fruits secs (oranges, raisins, pommes), de graisse, de sucre brun et d'épices comme la noix de muscade, le clou de girofle, parfois le gingembre ou la cannelle, et d'alcool (cognac ou whisky), elle est très sucrée et épaisse. Mais il ne contient pas de viande! On l'appelle «mincemeat» parce qu'au XVIe siècle, elle était faite avec des restes de viande, ou de la viande de mauvaise qualité: les épices et les

fruits étaient utilisés pour la rendre plus savoureuse. Le «mince pie» moderne est très apprécié comme friandise de Noël, souvent consommée avec du thé, du café ou un verre de vin chaud, ou de la bière épicée

Nos gâteaux de Noël sont également très différents de la Bûche de Noël française. Alors que la bûche de Noël est généralement un gâteau spongieux léger, avec de la crème douce et moelleuse, un gâteau de Noël britannique est un gâteau foncé, lourd, très dense et sucré. Il est fait avec de la farine, des œufs et du beurre, et des fruits secs et frais, tels que des oranges, des raisins secs, des raisins de Smyrne, des pruneaux, des figues, du sucre ou de la mélasse, des épices telles que la muscade, la cannelle, des clous de girofle et beaucoup d'alcool. Il est cuit lentement et, traditionnellement, il doit être préparé au moins deux mois avant Noël; il est ensuite conservé et, tous les deux ou trois jours, on y verse quelques cuillères à soupe d'alcool (rhum, cognac, whisky).

Lorsqu'il est finalement servi, il doit être épais et lourd, mais humide d'alcool. Il peut être nature ou décoré d'un glaçage. Traditionnellement, certains les cuisinent avec de petites pièces de monnaie cachées à l'intérieur; cela remonte à l'époque ancienne où le gâteau n'était pas mangé avant le "12e jour de Noël" ou l'épiphanie, dans une tradition similaire à la "galette des rois" française

Alors, Bonne année, bonne santé, et nous espérons une meilleure année prochaine.



BREXIT

There is not much news on the Brexit front. A reminder that there is comprehensive information on French government websites. The main site (which is in French and English) is:

<https://brexit.gouv.fr/sites/brexit/accueil/vous-etes-britannique-en.html>

Residence Permit (Titre de Séjour). As you are aware, all British Citizens wishing to reside in France will require a Titre de Séjour. The date by which you must be in possession of one has been delayed until 1 October 2021. This is in part, due to the need for all EU countries to are all their residence permits conform to and EU standard. However, the instruction is that you must apply for one by 1 July 2021. The web address to apply is <http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/BREXIT>. This is now open and functioning. Initially it was quite busy, but I am aware of several people who have now been on and successfully registered. The procedure is that once registered, your application is processed, and you will be called forward to confirm identity and fingerprints and the card will subsequently be sent by post. A question has been asked as to whether the Card gives us Freedom of movement within EU. The current answer is that it only gives us the basic “90 day” Schengen rights out side of France. However, if you have already got a French residence card, then if you decide to move permanently to another EU country, your new country should issue you their card, but you would need to surrender your French one. There was a proposal to extend full rights of FOM to all existing holders of the “Brexit” cards, but at present, that has not been taken further.

Driving licences. There is no change to the driving licence situation, though it appears that the licence exchange system via ANTS (<https://ants.gouv.fr>) has re-opened shortly.

French Nationality. Since August, there has been a slight change to the requirements for nationality; the age for exemption from the language test has gone up from 60 to 70. You must pass the Test de connaissance du français - Accès à la nationalité française (TCF ANF) at B1 Level. There are several centres that administer the test. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213>



Did you Know? Since elections are suddenly of interest, given the US Presidential election, some people have asked how elections in France work. The first thing to know is that every French citizen can vote, for life, regardless of where they live; Unlike UK, there is no time bar on expatriate voting, regardless of how long someone has been living outside France. French expats vote at their consulates wherever they are living. France also has a number of MPs specifically for expats, whose only constituents are expats. So if you are living in, say, the USA, or Asia, or Africa you have a “local” MP, whose responsibility is to represent you in the Assemblée nationale.

Elections are always held on Sundays. Political campaigning must cease on the Friday midnight. News outlets must not do any political commentary on polling day, or do exit polls until

Presidential Elections. France uses a two-round system. All candidates compete in the first round. If one candidate wins an overall majority (over 50% of the vote) they win. If they don't, they go to a second round two weeks later, where only the top two candidates compete. The result is decided by simple majority.

National Assembly. There are 577 representatives (MPs) in single-member constituencies. Voting is again in a two round system. To win in the first round, a candidate must win a straight 50% majority and have a number of votes equal to 25% of the number of eligible voters. If not, they proceed to the second round. Only those who have received votes equating to 12.5% of registered electors may go to round 2 –unless none achieve that, in which case only the top 2 from round one go through. The one with the most votes in round two wins.

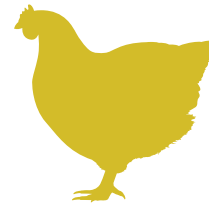
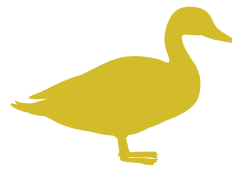
Senate. There are 350 senators. They are elected by an electoral college comprising elected officials in each department

Local elections. Local elections in villages less than 1000 inhabitants are done by the list system. Groups of candidates get together (sometimes by party lines) and put forward a list. There must be enough candidates on the list to fill the council positions. Voters then vote for the individuals in a list. The winning list, wins the election. If there are several lists, then the winning list must receive 50% of the votes. If not, the two lists with the highest votes go forward to the second round. In villages, the members of the winning list become the elected councillors. They then vote between them, who is to become the Maire. The Maire then allocates them to their respective duties.

There are variations of the system in communes of more than 1000 inhabitants.

Well, this year has certainly been bizarre, and we have not been able to enjoy our normal lives in the usual ways.

However, there is now light at the end of the tunnel, with COVID vaccines coming soon, and by the time you read this, déconfinement will hopefully be starting. Don't forget, if you have any queries, the staff at the Mairie are very helpful. Let's hope for a good new year!



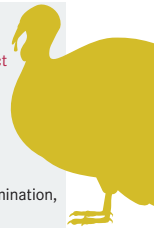
| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | U | L | E | | E | S | | L |
| S | O | | T | | N | I | F | V |
| I | S | S | E | G | R | O | I | G |
| V | | | S | I | O | R | | E |
| S | V | P | | Z | | T | U | R |
| I | P | | N | | U | | V | |
| U | O | T | I | | O | W | E | N |
| L | | E | R | A | G | | R | O |
| | E | C | A | F | I | N | O | B |
| O | H | | W | | R | E | M | |

LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

À APPLIQUER DANS LES BASSES COURS

À destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale

- ▶ Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- ▶ **Aucune volaille** (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact** direct ou avoir accès à des **volailles d'un élevage professionnel**.
- ▶ **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- ▶ **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
 - ▶ **Protéger** et entreposer la **litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- ▶ **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- ▶ Si les **fientes et fumiers** sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- ▶ Réaliser un **nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.



RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune saoullure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.



! Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Influenza aviaire

■ Rappel des mesures

Le département de la Charente reste classé à ce jour, comme tout le territoire national, **en niveau de risque "élevé"** Influenza aviaire, ce qui implique des mesures particulières pour tous les détenteurs professionnels, ainsi qu'aux particuliers: claustration ou protection des élevages de volailles par un filet, interdiction de rassemblements d'oiseaux, interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes...

En cas de mortalité ou de signes cliniques évocateurs signalés :

- en élevage ou particuliers: les détenteurs doivent contacter leur vétérinaire et à défaut, la DDCSPP (standard: 05 16 16 62 00) ou (soir et week-ends) la préfecture (05 45 97 61 00).
- dans la faune sauvage: contacter l'Office Français de la Biodiversité (OFB) au 05 45 39 00 00.

■ Déclaration des détenteurs d'oiseaux

La réglementation prévoit depuis 2006 que tout détenteur d'oiseaux (pigeons, poules, pintades, canards, oies, cailles, faisans, perdrix, dindes...), dès le premier animal, est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux. Pour cela, un formulaire Cerfa 15472 existe (feuille volante inséré dans ce journal) et est disponible sur internet.

A noter que cette déclaration ne s'applique pas aux oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux (à usage de domicile ou de bureau).

A tous les détenteurs de volailles, merci de retourner le document cerfa complété à la Mairie.

INFORMATIONS DIVERSES

SANTE: Qu'est-ce que le Contrat Local de Santé Sud Charente ?



Depuis 2009, le Syndicat Mixte du Pays Sud Charente (composé des Communautés de communes 4B Sud Charente et Lavalette Tude Dronne) porte un **projet territorial de santé** visant à répondre à la problématique de **désertification médicale et paramédicale** et à coordonner les actions d'un **réseau de partenaires** œuvrant dans le domaine de la santé.

■ QUELLES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE ?

- ✓ Accompagnement des projets de Maisons de Santé Pluridisciplinaires;
- ✓ Intervention dans les facultés de médecine pour sensibiliser les internes à l'exercice en milieu rural;
- ✓ Organisation d'actions de prévention et promotion de la santé: Forum AVC, formation «Prévention du Suicide», ateliers Mois Sans Tabac, Octobre Rose (dépistage du cancer du sein), cinés-débat sur les discriminations en santé mentale, les violences conjugales...
- ✓ Formation des professionnels de la petite enfance à la thématique de la «santé environnementale», conférences thématiques...

Contact: Aurélie Ménard, coordinatrice du CLS Sud Charente – 05 45 98 18 52

■ INFOS COVID 19

Dans notre vie quotidienne, il n'est pas toujours facile de maintenir les gestes barrières, et pourtant, ces gestes de prévention sont nos meilleurs alliés pour nous protéger du virus. Sur le portail de l'Agence Régionale de Santé, retrouver une série de conseils pour vous aider sous forme de check liste: au travail, pour un repas en famille, pour une sortie en ville... Retrouver également le point épidémiologique régional et hebdomadaire de Santé Publique France. www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

■ CONTINUEZ A VOUS SOIGNER !

Les équipes de soins du territoire se sont organisées pour poursuivre la prise en charge de leurs patients notamment les personnes atteintes de maladies chroniques. Ne reportez pas vos RDV médicaux ou de dépistage des cancers notamment.

■ SANTE MENTALE: PARLONS-EN !

Questionnement, colère, culpabilité, angoisse, stress, tristesse, solitude, isolement, tensions, épuisement. Cette crise peut nous rendre plus fragile face à certaines émotions. Des professionnels de la santé mentale répondent à vos questions, en toute confidentialité, au 05 17 20 33 00.

CUMP 16 CoviPsy

CORONAVIRUS

QUESTIONNEMENTS
COLÈRE
CULPABILITÉ
ANGOISSE
STRESS
TRISTESSE
SOLITUDE
ISOLEMENT
TENSIONS
ÉPUISEMENT

La Cellule d'Urgence Médico Psychologique est à votre écoute au
05 17 20 33 00

CONFIDENTIALITÉ GARANTIE



■ DIFFICULTES ECONOMIQUES ?

Là encore, la crise peut faire basculer des situations. Ne restez pas seul, rapprochez-vous des intervenants sociaux du territoire, au CCAS de votre commune et dans les Territoires d'Actions Sociales (05 16 09 51 20)

■ VIOLENCES CONJUGALES: ALERTONS !

Chacun d'entre nous peut alerter sur une situation de violences identifiées, avant qu'il ne soit trop tard. «Violences conjugales en Charente» **24h/24 7j/7: 08 00 16 79 74**. Numéro d'urgence joignable par SMS: **114**. Il est possible de signaler des violences auprès des pharmacies. Des permanences pour vous aider à Barbezieux et Chalais, sur RDV (05 45 38 51 33)

■ AIDANTS A DOMICILE

La plateforme des aidants du Sud et de l'Ouest Charente poursuit son accompagnement des proches aidants au **05 45 70 84 65** ou par mail: plateforme.des.aidants@ch-chateauneuf.fr. Pendant le premier confinement, un collectif de partenaires a créé «**La Gazette des Aidants**». Cette bulle de répit à lire peut-être transmise par envoi postal aux aidants n'ayant pas accès au numérique. Toutes les parutions sont téléchargeables sur le site de l'UDAF de la Charente: <https://www.udaf16.org/>

Rioux-Martin durant la grande guerre de 14-18 : les cahiers des instituteurs

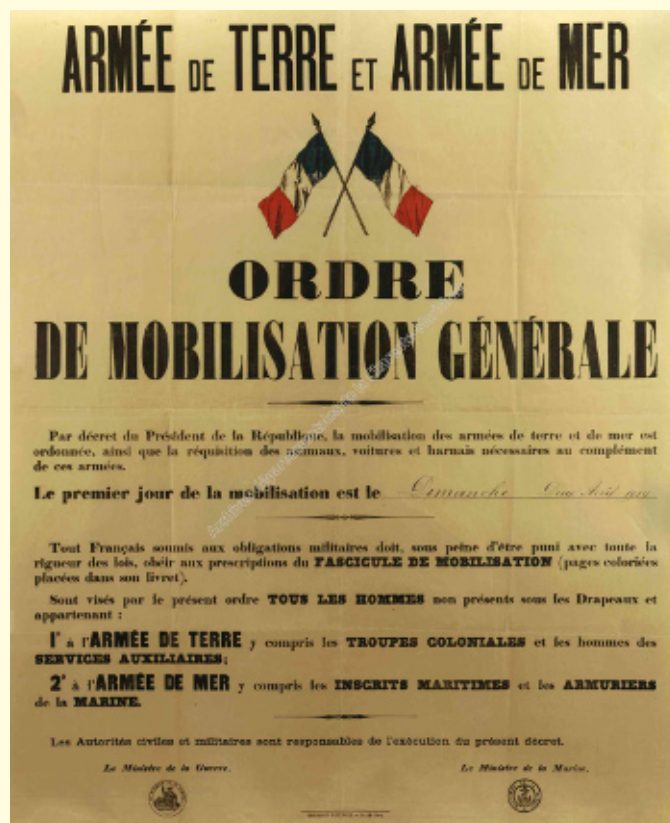
« Par une circulaire du 18 septembre 1914, Albert Sarraut, alors ministre de l'Instruction publique, demande aux instituteurs et institutrices en fonction "de tenir note de tous les événements auxquels ils assistent" : mobilisation, réquisitions, administration de la commune, ordre public, vie économique, réfugiés... » C'est ainsi que le site des archives départementales de Charente présente des cahiers dans lesquels les instituteurs se font les chroniqueurs de cette guerre à l'échelon communal. Celui de Rioux-Martin a été conservé, ainsi que ceux de quelques communes voisines. M. et Mme Benoist étaient instituteurs, le premier a été rapidement mobilisé et c'est la seconde qui a donc rédigé ces cahiers, qui n'évoquent pas la période postérieure à 1917.

■ Une mobilisation sans problème majeur

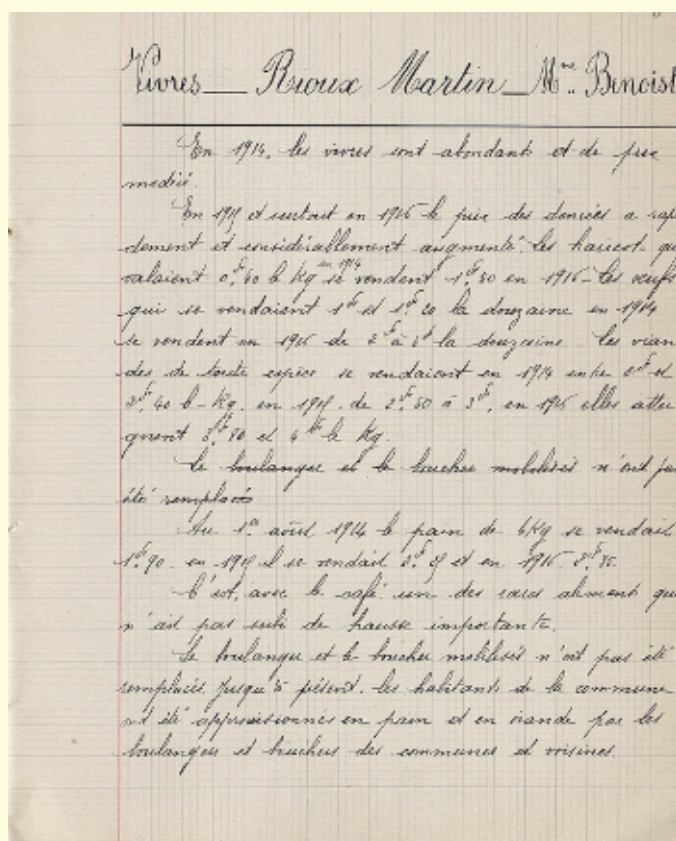
« La mobilisation s'est effectuée sans incident. Chaque mobilisé a rejoint son corps au jour indiqué par son ordre de mobilisation. Chacun partait avec l'espoir de revenir bientôt victorieux. » Quatre lignes manuscrites, information laconique et factuelle assez semblable à celle de Chalais, plus résignée : « [la mobilisation] a été acceptée comme une nécessité à laquelle il faut se résigner, mais sans aucun enthousiasme. Il faut reconnaître que certaines séparations ont été très pénibles. » Cette concision tranche avec ce que d'autres instituteurs ont pu écrire, par exemple à Yviers (quatre pages et demie...). Qu'on en juge : « Activement, elle [l'école] s'emploie à faire pénétrer dans la vie civile l'esprit de guerre pour que tous soient prêts à tous les sacrifices », ou plus loin : « L'Allemagne a inauguré une guerre inconnue jusqu'alors, guerre de sauvagerie inouïe, où s'amoncellent forfaits, crimes, atrocités et abominations de toutes sortes [...]. L'Allemagne a ressuscité la haine. Eh bien, que la haine sainte soit au cœur de tous les peuples civilisés, que de partout, de l'usine et des champs, des monts et des vaux retentisse le cri de : Guerre à l'Allemagne ! »

■ Une vie progressivement plus difficile

La saison 1914-1915 semble se passer correctement : « Les labours et semailles se sont faits dans de bonnes conditions ainsi que la coupe des foin et des blés. Les familles s'entraidaient, fournissant les unes la main-d'œuvre, les autres les machines. » Il n'en va pas de même l'année suivante, faute de bras : « Les labours se font péniblement » et beaucoup de terres



Affiche proclamant la mobilisation générale pour le dimanche 2 août 1914 (Archives de la Charente-Maritime).



Cahier de Mme Benoist, institutrice à Rioux-Martin, 1914 (Archives départementales de la Charente).

restent en friche. Bien des vignes ne sont ni labourées ni traitées. Quelles que soient les communes, une mention spéciale est faite aux femmes qui ont dû pallier l'absence des hommes partis au front. Rioux-Martin comptait alors «trois petites épiceries» (pour une population de 507 habitants au recensement de 1911), et Mme Benoist note qu'elles «s'approvisionnent très difficilement et à des prix très élevés: le sucre, le sel, le pétrole, l'essence, la laine manquent souvent, le cours de toutes ces denrées a doublé [...] Un kg de laine qui se vendait de 15 à 20 francs en 1915 se vend 30 et 35 francs en 1916». Le porc gras qui se vendait à 1 franc le kilo en décembre 14 se vend à 2,60 francs en 1915. Entre 1914 et 1916, le prix des haricots et des œufs a triplé, celui de la viande a doublé. Seul le pain n'a pas trop augmenté, celui de 6 kg passant de 1,90 franc en août 1914 à 2,35 francs en 1916. Ce sont les bouchers et boulangers voisins qui alimentent Rioux-Martin, ceux de la commune ayant été mobilisés et non remplacés.

■ Une assistance publique qui dope les ventes...

«Les allocations attribuées à tous les mobilisés ou presque ont apporté dans les familles un semblant d'aisance et par là n'ont pas peu contribué au renchérissement de la vie. Les commerçants, en particulier les drapiers, merciers, pâtisseries, épiciers et bouchers affirment n'avoir jamais tant et aussi facilement vendu.» L'instituteur de Chalais note de

la même façon que «la guerre a produit cet excellent résultat de remédier au paupérisme dans la majorité des cas» mais ajoute que cela a poussé certains et surtout certaines à l'oisiveté; «un grand nombre se sont même offert le luxe d'acquérir une bicyclette»!

■ L'accueil des réfugiés

Rioux-Martin a accueilli en novembre 1914 quatre familles du Pas-de-Calais, dont deux sont restées au moins quelque temps. Chalais en revanche devra en accueillir proportionnellement beaucoup plus. Sa population est alors de 944 habitants (1911) car Sainte-Marie, Saint-Christophe et Sérignac sont encore des communes distinctes. En novembre 14 arrivent une trentaine de jeunes gens du Nord, âgés de 15 à 18 ans; puis en décembre 34 personnes, principalement de Maubeuge. «Ces réfugiés, tous de la classe ouvrière, et par conséquent peu aisés, furent accueillis avec l'empressement que l'on doit à des gens qui ont fui devant l'ennemi, lui abandonnant tout, qui ont parcouru pendant plusieurs jours les routes encombrées de troupes, qui ont subi toutes sortes de privations et qui ont été, ensuite, entassés à Boulogne sur des navires et finalement débarqués à La Pallice.» Mais, ajoute l'instituteur, «le plus grand nombre se sont contentés de l'allocation journalière et ont refusé tout travail manuel. Ils ont tranquillement continué de vivre leur existence coutumière avec des habitudes et des mœurs qui contrastent avec celles de nos populations».

■ Une scolarisation très perturbée

Le cahier de Rioux-Martin note que «la fréquentation scolaire, mauvaise pendant les mois d'octobre, novembre, mars, avril, mai, juin et juillet, est passable pendant les autres mois»... c'est-à-dire décembre, janvier et février! En revanche, dans les communes voisines, elle est déclarée se dérouler normalement ou presque. Mais cette différence en dit peut-être plus sur l'objectivité des rédacteurs de ces cahiers que sur la réalité...

On pourra lire avec profit l'intégralité de ces cahiers sur le site des Archives départementales, cet article n'en donne qu'un faible écho. Pour autant, la personnalité des instituteurs semble bien prendre le pas souvent sur l'objectivité, tant sont présents les jugements de valeurs et la nécessité à l'époque de galvaniser les sentiments patriotiques. À cet égard, Mme Benoist, l'institutrice de Rioux-Martin, semble faire preuve de beaucoup plus de retenue que ses collègues.

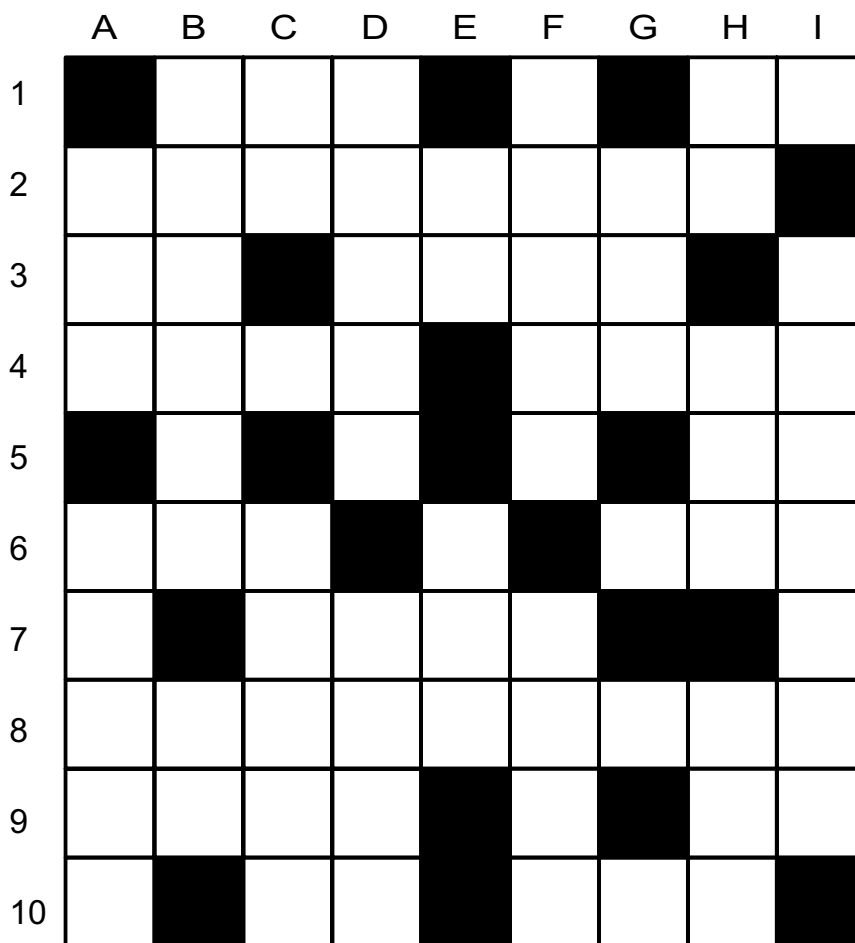
Xavier Nau – xavier.nau@wanadoo.fr



Des enfants «jouent à la guerre» (Rioux-Martin, 1916)
(Source : album famille Mercadé).

Mots croisés

Quelques anciens maires, par Joëlle Mercadé



HORIZONTAL

1. La grande bleue – Exclamation
2. Maire et conseiller général
3. Métal précieux – Le train y passe
4. Poisson de dessin animé – « Aussi »
5. 3,14
6. Passion animale – Parfois de géant
7. On les tire en janvier
8. Maire avant Gaël Pannetier
9. Pour que... – Un hic
10. Pronom réfléchi – Les urnes ont décidé

VERTICAL

- A. Coupon – Bon pour les papilles
- B. Maire après un Joël – Château d'Alexandre Dumas
- C. Dadans – Le troisième
- D. Maire et éleveur – Décoré
- E. Note – Avc zag
- F. Architecte local – Chère à Brassens
- G. Pronom démonstratif
- H. Hep! – Opération boursière – Monnaie ancienne
- I. Brillais

(Solutions p. 12.)

ETAT CIVIL 2020

Naissances

- Izia ANTOINE, le 3 octobre 2020 à RIOUX-MARTIN, au foyer de Laurent ANTOINE et de Maï-Lee RABOT
- Sacha FERREIRA, le 30 mai 2020 à LIBOURNE, au foyer d'Alexandre FERREIRA et d'Alexia BERGEON

Mariage

- Denis AGUERA et Joceline BURKE, le 18 décembre 2020

Décès

- Denise MELON, le 5 octobre 2020 à La Roche-Chalais
- Pascal MULLER, le 29 juin 2020 à Boscammant
- Raymonde CALLU, le 23 mai 2020 à Montguyon